



Déclaration des élu-es de la FSU CHSCTA 18 mai 2020

Notre académie a vu ses départements être coloriés en vert, annonçant un déconfinement plus important que dans ceux restés rouges.

Un préalable doit être posé : le vert ne signifie pas que le virus ne circule plus. Une deuxième vague est à craindre, et c'est par nos actions individuelles et collectives que nous empêcherons celle-ci d'arriver, en respectant à tous les niveaux le cadre réglementaire et sanitaire. Partout où c'est possible, il faut limiter les déplacements, recourir au télétravail, et ne pas forcer des personnels à venir absolument dans les établissements quand aucune nécessité ne l'impose. Il faut aussi rappeler une évidence toute simple, qui semble parfois oubliée ici ou là : si des élèves ont vécu des situations difficiles et anxiogènes pendant le confinement, c'est aussi le cas potentiellement des personnels.

La réouverture des établissements à marche forcée produit les effets prévus : stress, anxiété, mal-être global des personnels à tous les échelons de la hiérarchie.

La décision politique de réouverture des établissements scolaires s'est faite avec bien peu de considération pour la santé physique et mentale des personnels, qui ont dû s'adapter en mars en peu de temps à une fermeture rapide des établissements, continuer à suivre leurs élèves, tenter de rattraper ceux que le confinement éloignait encore plus de l'école, et doivent maintenant faire face à une réouverture des écoles et des collèges avec du public scolaire dans l'école et hors les murs.

A titre d'exemple, il aura ainsi fallu attendre le jeudi 14 mai pour voir publier au bulletin officiel l'obligation de réunir les CA avant la réouverture des collèges aux élèves le lundi 18 mai. On peut aussi citer la publication de 3 versions différentes du protocole...

Quelle que soit la situation des établissements, la priorité doit être sanitaire avant d'être pédagogique. C'est bien la protection des personnels et des élèves dans tous les domaines qui doit guider les actions de toutes et de tous, alors que dans plusieurs de nos départements des écoles ont déjà été fermées, et que des collèges ne pourront pas ouvrir pour cause de suspicion de Covid ou de Covid déclaré.

A ces occasions, il apparaît que le mensonge d'état sur les masques est de même nature et ampleur pour les tests. Il faut en effet attendre le résultat du test des "suspectés" pour envisager de tester les personnes du cercle familial uniquement. Pour la FSU, si la campagne de tests ne concerne pas très vite toutes les personnes côtoyées dans le milieu professionnel, alors les droits d'alerte et de retrait seront activés très rapidement. Nous attendons du Rectorat, une intervention auprès des pouvoirs publics, l'enjeu étant ni plus ni moins que l'ouverture, ou pas, des écoles.

Là où le protocole national n'est pas applicable, l'établissement doit rester fermer.

Dans l'académie et concernant le second degré, la semaine du 11 a été émaillée de difficultés :

- un lycée réouvert pour des entretiens avec des élèves de 3e, alors que le décret sur la réouverture des établissements stipule noir sur blanc que les lycées restent fermés au public.

- des collègues ont vu des réunions importantes se tenir sur site, sans que les conditions sanitaires ne soient forcément respectées, pas de distance de sécurité, pas de matériel de protection....
- certains personnels non enseignants et/ou en contrat précaires (AED notamment) sont soumis à des pressions concernant des obligations de présence, y compris dans des lycées qui sont toujours fermés... alors que d'autres personnels obligés de rester en télétravail sont mis à l'écart.
- des collègues vont ouvrir sans que le Conseil d'Administration ait été consulté
- les personnels en service partagé sont sommés dans certains départements de se rendre dans leur deux établissements, au mépris de la précaution sanitaire la plus élémentaire
- la question des masques pose problème, ce qui a conduit la FSU a déposé un droit d'alerte